

ADLPartner
Société anonyme au capital de 6.478.836 Euros
3 avenue de Chartres – 60 500 Chantilly
RCS Compiègne B 393 376 801

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 13 JUIN 2025
RESULTAT DES VOTES**

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la société ADLPartner s'est réunie le vendredi 13 juin 2025 à 9h00 au 3, rue Henri Rol Tanguy à Montreuil (93100) aux fins de délibérer sur l'ordre du jour.

22 actionnaires représentant ensemble 3.196.457 actions donnant droit à 6.136.140 voix, étaient présents, représentés ou ont voté par correspondance.

Toutes les résolutions proposées ont été adoptées. L'assemblée générale a toutefois décidé en séance de modifier la 4ème résolution (*Fixation de la rémunération globale allouée aux membres du conseil d'administration et au censeur*) proposée par le conseil d'administration pour relever le montant maximal de cette rémunération à 190.000 euros (au lieu de 170.000 euros).

Résolution	Objet	Pour (en % droit de vote et en nombre de voix)		Contre (en % droit de vote et en nombre de voix)		Abstention (en % droit de vote et en nombre de voix)
n°1	<i>Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024</i>	6.135.940	100%	0	0	200
n°2	<i>Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et fixation du dividende</i>	6.135.940	>99,99%	200	<0,01%	0
n°3	<i>Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024</i>	6.135.940	100%	0	0	200
n°4	<i>Fixation de la rémunération globale allouée aux membres du conseil d'administration et au censeur</i>	5.863.493	95,56%	272.447	4,44%	200
n°5	<i>Approbation des conventions réglementées visées par les articles L.225-38 et suivants du Code de commerce</i>	5.894.677	96,21%	232.510	3,79%	8.953
n°6	<i>Approbation de la politique de rémunération applicable aux mandataires sociaux pour l'exercice 2025</i>	5.894.677	96,07%	241.263	3,93%	200
n°7	<i>Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux visées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce</i>	6.135.940	100%	0	0	200
n°8	<i>Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2024 ou attribués au titre du même exercice à M. Bertrand Laurioz, président directeur général</i>	5.894.677	96,07%	241.263	3,93%	200
n°9	<i>Autorisation d'un programme de rachat d'actions</i>	5.894.677	96,07%	241.263	3,93%	200

Résolution	Objet	Pour (en % droit de vote et en nombre de voix)		Contre (en % droit de vote et en nombre de voix)		Abstention (en % droit de vote et en nombre de voix)
n°10	<i>Modification des articles 13 et 17 des statuts</i>	6.136.140	100%	0	0	0
n°11	<i>Pouvoirs pour formalités</i>	6.136.140	100%	0	0	0